



LES COMMERCES ATTENDENT UN PLAN DE RÉOUVERTURE RAPIDE

AGEFI - 24.04.2020

LE PROCESSUS DE REPRISE DES ACTIVITÉS PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL VA DANS UNE BONNE DIRECTION, MAIS IL APPARAÎT ENCORE TROP PRUDENT EN MATIÈRE D'OUVERTURE DES COMMERCES.

La Suisse, comme les pays qui l'entourent, planifie sa sortie de crise et la reprise de ses activités. Beaucoup de gens en ont besoin; beaucoup en ont envie aussi. La pression se fait donc sentir sur les autorités, même si chacun comprend que les impératifs sanitaires sont prioritaires.

Le Conseil fédéral a présenté le 16 avril un plan d'assouplissement des mesures de protection, articulé en trois étapes. Dès le 27 avril, les commerces axés sur les services à la personne et sur le jardinage et le bricolage pourront rouvrir, de même que les cabinets médicaux. La mesure prévoyant d'ouvrir des surfaces de vente supplémentaires dans les grands magasins d'alimentation, initialement annoncée, a entre-temps été abandonnée, selon les informations qui viennent de tomber, afin de ne pas créer une distorsion de concurrence entre les différents commerces. Les deux étapes suivantes sont prévues - si la situation sanitaire le permet - le 11 mai, avec la réouverture des magasins, des marchés et des écoles obligatoires, et le 8 juin pour les établissements de loisirs (musées, bibliothèques, jardins botaniques) et les écoles professionnelles, les écoles secondaires et les hautes écoles. C'est aussi à partir de juin que l'interdiction de rassemblement devrait être assouplie. En revanche, rien n'est encore décidé pour l'hôtellerie, la restauration et les grandes manifestations.

Ces annonces vont dans une bonne direction, car la situation actuelle ne peut pas durer. Toutefois, la planification fédérale donne encore l'impression d'une prudence excessive et d'une cohérence parfois peu claire.

On imagine volontiers la pression qui s'exerce sur les décideurs fédéraux, confrontés au risque d'une recrudescence de l'épidémie et à des revendications populaires parfois contradictoires. Pourtant l'exemple de certains pays voisins démontre qu'il est possible

d'avancer avec moins de retenue pour permettre aux commerces de reprendre leur activité.

Les reproches d'incohérence sont apparus ces derniers jours, car les propriétaires de petits commerces ne pouvaient pas accepter de rester fermés jusqu'au 11 mai si les grandes surfaces avaient le droit de vendre les mêmes produits dès le 27 avril. Le Conseil fédéral a maintenant accepté de revenir en arrière et les centres commerciaux garderont donc fermés, jusqu'au 11 mai, leurs surfaces ne présentant pas des produits de première nécessité. Il faut s'en réjouir dans la mesure où le seul critère pour l'ouverture d'un magasin doit être sa capacité à respecter les mesures d'hygiène prescrites, tant pour son personnel que pour ses clients. Mais on persiste à penser que cette réouverture générale, sous condition du respect des mesures de protection, serait possible déjà aujourd'hui.

Enfin, et nonobstant les incertitudes sanitaires, il est temps de fixer un calendrier de réouverture aussi pour les cafés et restaurants, qui sont des éléments incontournables de notre vie sociale. Car au-delà de la vie économique, la vie sociale aussi doit reprendre.
Pierre-Gabriel Bieri, Centre Patronal